



# ROCHE

# info

Le journal officiel de la commune

N°37 - Décembre 2023



## VIE POLITIQUE

Edito de fin  
d'année

p.2



## VIE LOCALE

90 ans ça se  
fête !

p. 7



## VIE ASSOCIATIVE

Les as de la  
gâchette !

p. 8



# Période de bilan et de vœux

Chères rotzérânes, chers rotzérâns,

**Alors que l'ambiance festive des fêtes de fin d'année apporte joie et chaleur dans nos foyers, et que l'esprit de partage et de convivialité nous unit, il me tient à cœur, de partager ces quelques mots avec vous.**

L'année qui s'achève a été marquée par d'importants défis. Nous avons d'abord entamé l'année en effectif réduit au sein de la Municipalité. Une fois l'équipe complétée, il a été nécessaire pour chacun et chacune de (re)trouver sa place afin de constituer un exécutif uni et efficace. Quelques mois plus tard, nous pouvons nous féliciter de cet accomplissement. Notre cohésion et l'implication de tous nous ont permis de surmonter ces épreuves et d'unir nos forces pour mieux envisager l'avenir. Je tiens à vous exprimer ma gratitude pour la confiance que vous avez placée en moi et pour votre engagement actif qui contribue sans cesse à notre développement commun. Avec une vision résolument tournée vers demain, nous abordons l'avenir avec espoir et détermination. Nous persévérons dans notre mission d'améliorer la vie quotidienne de la communauté, et de soutenir un développement durable et responsable. Le bien-être de chacun d'entre vous et de vos familles reste au cœur de nos préoccupations.

L'année 2024 se présente donc sous de très bons auspices pour la concrétisation de nouveaux projets.

A commencer par la mise à l'enquête de la transformation de l'ancienne poste en une garderie. Parallèlement, une étude est en cours pour l'aménagement d'une route de desserte, permettant le développement la zone industrielle des Vernes.

Plusieurs propositions issues du plan de législature font l'objet d'analyses approfondies et seront présentées au Conseil communal dans les préavis à venir. Parmi elles, la mise en place d'un éclairage public de dernière génération qui allie luminosité et sécurité, grâce à un système de détection intelligent.

Cette avancée technologique permettrait une excellente combinaison d'économie d'énergie et de confort pour tous les habitants.

De nombreux autres projets sont en cours de discussions mais il faut garder un peu de suspens...

Pour conclure, permettez-moi, au nom de l'ensemble de la Municipalité et des collaborateurs de la commune, de vous présenter tous nos vœux pour 2024!

À l'aube de cette nouvelle année, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous qu'elle vous apporte santé, joie, bonheur, prospérité et qu'elle permette la réalisation de tous vos désirs.



Aurélie Tulot  
Syndique

## Conseil communal du 04.10.23

### Préavis 21 / 2023 relatif à l'arrêté d'imposition 2024

Le Conseil communal décide :

- D'adopter l'arrêté d'imposition tel que présenté pour l'année 2024, avec notamment un taux communal de 68% (les ratifications légales étant réservées),

### Quelques mots sur le maintien du taux d'imposition...

Dans un environnement marqué par l'incertitude concernant le partage des charges financières entre le canton et les communes, et face aux coûts significatifs supportés par notre commune, la Municipalité propose le maintien du taux d'imposition pour l'exercice 2024. Cette proposition a été validée par le Conseil communal, ainsi, le taux d'imposition restera fixé à 68 points, niveau inchangé depuis onze ans. À titre de comparaison, rappelons que le taux moyen du district d'Aigle en 2022 s'établissait à 69.8.

Aurélie Tulot, Syndique

### Préavis 22 / 2023 relatif à une demande de crédit pour les prestations d'ingénieur civil concernant les travaux d'aménagements de la route de desserte de la Z.I. Les Vernes.

Le Conseil communal décide :

- D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 61'389.00 pour financer les prestations d'ingénieur civil liés à la réalisation de la route de desserte de la Z.I. Les Vernes ;
- D'autoriser la Municipalité à financer ces travaux par la trésorerie courante ;
- D'amortir le coût complémentaire de ces travaux en une fois par un prélèvement à la réserve « Travaux ».





# Nos aînés sont à la fête !



## Sortie des aînés, une journée sous la pluie mais sous le signe de la bonne humeur !

Cette année, elle a eu lieu le mercredi 13 septembre. Les aînés, accompagnés d'une délégation de la Municipalité, ont été en car visiter les Jardins Secrets puis, ils ont profité d'un bon repas et d'une jolie promenade dans la région d'Annecy. Cette magnifique journée, organisée par la commune et appuyée par M. De Carvalho, a été une véritable réussite ! Et nous tenons également à remercier tous les participants pour leur présence, mais aussi leur enthousiasme et leur bonne humeur tout au long de cette sortie.

# Une connexion ultra rapide !

## Roche au bénéfice d'un accès Internet ultrarapide à partir de 2025

Swisscom a informé la commune de la suite de l'extension du réseau fibre optique. Les premiers travaux sont prévus fin 2024. Ils permettront à l'ensemble de la population de bénéficier d'un accès Internet ultrarapide dès l'automne 2025. Quelques travaux préliminaires sont nécessaires avant de pouvoir procéder à l'extension.

La commune a déjà été raccordée ces dernières années avec des technologies modernes basées sur la fibre optique. Une grande partie de la population bénéficie donc déjà d'une connexion Internet ultrarapide avec un débit pouvant atteindre 500 Mbit/s. Swisscom met en oeuvre différentes technologies de fibre optique à l'échelle nationale afin de répondre de manière ciblée et à l'échelle locale aux besoins des consommateurs. La commune de Roche recourt à la solution « Fibre to the Home – FTTH », ce qui signifie que les câbles optiques sont installés jusque dans les logements. Cette technologie offre un débit Internet pouvant atteindre 10 Gbit/s. Certaines mesures doivent toutefois être prises pour que les câbles de fibre optique puissent être installés à partir de fin 2024. Il s'agit notamment d'obtenir des autorisations pour les travaux sur la voie publique et privée. Afin de tirer profit d'éventuelles synergies, l'extension est coordonnée avec d'autres projets d'infrastructure en cours, par exemple des réfections de routes.



Pour qu'un bien puisse être raccordé au réseau fibre optique, un contrat de raccordement de l'immeuble doit être conclu au préalable avec les propriétaires. En règle générale, le raccordement au réseau dans le cadre de ce déploiement n'engendre pas de frais pour les propriétaires et n'entraîne pas d'obligation contractuelle de souscription à un produit particulier. Swisscom, par l'intermédiaire de son mandataire Circet, prend directement contact avec les propriétaires pour discuter de ces détails. Les habitants peuvent choisir une offre auprès de différents fournisseurs, par exemple Wingo, Salt ou Sunrise, qui utilisent également le réseau nouvellement installé.

# Nuit de l'épouvante



Le dimanche 29 octobre, a eu lieu la deuxième édition de la nuit de l'épouvante à la Place des Vurziers.

Cette manifestation, organisée par la commission d'animation de Roche, a rassemblé petits et grands qui avaient pour l'occasion revêtu leurs plus beaux déguisements ! Lecture de contes, grillades de chamallows, activités, soupe à la courge étaient au programme de cette soirée. La Municipalité remercie toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cet événement ainsi que toutes les personnes présentes.

## Souper villageois



**Le souper villageois organisé par la Jeunesse de Roche** a eu lieu le samedi 4 novembre à la Rotzérane.

Plus de 200 personnes ont participé à ce souper suivi d'un bal sur le thème de la plage. Une organisation orchestrée avec brio, un repas au top provenant de La Place et beaucoup de bonne humeur ont fait de cette soirée une réussite inéluctable. La Municipalité tient à remercier la Jeunesse pour l'organisation de cette soirée, mais également pour leur présence tout au long de l'année pour notre commune.



# Bienvenue chez vous



Le jeudi 2 novembre a eu lieu la 10<sup>e</sup> édition de "Bienvenue chez vous", un événement rassemblant les nouveaux habitants de la commune, les personnes récemment naturalisées et les nouveaux citoyens, qui s'est déroulé cette année dans la salle de gym du collège des Salines.

En cette occasion, les autorités communales, représentées par M. le Président du Conseil communal, Gilles Nagloo, et Mme la Syndique, Aurélie Tulot, ont eu l'opportunité de présenter la commune, son histoire et son organisation. Le Président de l'USL, M. Charles-Henry Pillet, a pour sa part présenté les sociétés locales de Roche ainsi que les activités proposées.

La soirée "Bienvenue chez vous" a aussi été l'occasion d'accueillir les jeunes citoyens en leur remettant un petit cadeau, marquant leur accueil dans le monde des adultes. La Municipalité tient à remercier tout particulièrement Mme Loane Buchs, qui a relevé seule le défi de venir à la rencontre des autorités cette année.

La soirée a été agrémentée d'une touche musicale par Aurore Vuataz, accompagnée à la guitare par son père. Aurore, résidente de Chessel et membre du FSG Roche, qui a participé et été sélectionnée pour la finale du tremplin suisse, a embelli cette belle soirée par sa performance, apportant joie et douceur. Nous lui sommes très reconnaissants pour sa contribution remarquable!



**BON REDUCTION**  
**10 CHF**

**LA PLACE ROCHE**

**Valable 04.01.2024 au 30.03.2024**

\*Non cumulable, valable après un repas.  
Tous les soirs ainsi que le samedi à midi.





# Mérites et distinctions



Pour ce jubilé de "Bienvenue chez vous", nous avons tenu à raviver une tradition qui s'était perdue au fil des ans : celle de l'attribution des distinctions et mérites Rotzérans. Cette cérémonie est l'opportunité de mettre en lumière et de remercier les habitants dont l'engagement, qu'il soit sportif, culturel ou bénévole, contribue à l'éclat de la commune à différents échelons. M. Florian Ecoffey, président de la commission des mérites, entouré de Mélanie Buchs, Amandine Berdoz, Linda Nadon et Aurélie Tulot, a eu l'honneur de décerner deux mérites et trois distinctions.

Les mérites sont décernés à :

**Habtom Amaniel** (absent lors de la remise des mérites pour cause d'entraînement à l'étranger) pour ses excellents résultats sportifs (course à pied).

**La jeunesse La Clique** pour son dévouement auprès de la population pendant la crise Covid et son engagement lors des manifestations communales.

Les distinctions sont décernées à :

**Aurore Di Meo** pour son engagement et son dévouement à l'Espace Livres.

**Alice Robert Nicoud** pour ses excellents résultats sportifs (natation synchronisée)

**Marlyse Buchs, Cyril Buchs, Heidi Martin et Sophie Burger Abbet** pour leur participation à la Gymnaestrada 2023 à Amsterdam.





# 90 ans ça se fête...



C'est avec un grand plaisir que M. Jean-Marc Chavannes, Municipal, a été souhaiter en personne son anniversaire à Mme Clairette Imhof qui fêtait ses 90 ans le 19 octobre 2023.

La Municipalité lui souhaite tous ses bons vœux à l'occasion de ses 90 ans.



## La Jeunesse a besoin de vous !

Un grand merci pour votre soutien lors de notre traditionnel souper villageois. Les retours positifs sont encourageants et nous incitent à poursuivre dans cette voie. Avec le mois de novembre déjà entamé et les décorations de Noël bientôt étalées, le moment est venu de vous parler du Nouvel An de la jeunesse.

Certains ignorent peut-être que la tradition de jouer du tambour à Nouvel An a des racines anciennes. C'est une coutume aux origines un peu floues, qui vise probablement à chasser les mauvais esprits. De nos jours, elle est toujours vivement célébrée par de nombreux jeunes du canton.

La Clique a, au fil du temps, fusionné deux traditions : celle des célébrations du Nouvel An et le dîner des aînés. Chaque année, lors des deux jours de tournée du Nouvel An, nous collectons des bouteilles de vin, des saucisses aux choux et des dons dans le but d'organiser, en janvier, un repas pour les aînés du village. Ce moment de convivialité et de partage entre les jeunes et les seniors est précieux pour notre communauté. Ce repas représente beaucoup pour nous, et c'est pourquoi nous comptons sur votre générosité pour pouvoir, cette année encore, offrir ce moment de rencontre.

Au cours de cette fameuse tournée, nous faisons également des haltes pour jouer, savourer un petit quelque chose à manger et boire, rencontrer les habitants et échanger avec eux.



**Si vous souhaitez accueillir chez vous toute cette belle équipe, tambours battants, n'hésitez pas à nous contacter au 079 / 824 24 08 pour obtenir davantage d'informations.**

*Hugo Favrod, Président de la Jeunesse*

## Gestion des déchets

La gestion adéquate des déchets est une priorité pour notre commune. Afin d'améliorer cette gestion, la fréquence de ramassage a été revue pour prévenir les débordements en fin de semaine. Dans cette perspective d'amélioration, la Municipalité souhaite rappeler quelques règles importantes en matière de gestion des déchets :

### Système Gastrovert

Il est interdit de jeter des sacs en plastique dans les conteneurs Gastrovert. Seuls les sacs biodégradables doivent y être utilisés. Nous constatons fréquemment des sacs inappropriés qui nuisent au processus de valorisation des déchets. À noter que des sacs biodégradables sont mis à disposition gratuitement ; nous vous invitons à les utiliser exclusivement.

### Bennes à déchets verts

Il est formellement défendu de déposer des cendres encore chaudes dans les bennes à déchets verts. Il est essentiel de les laisser refroidir pendant au moins 24 heures avant de s'en débarrasser. Un début d'incendie a encore récemment été rapidement maîtrisé par notre service de voirie. En raison du risque d'incendie élevé que présentent les cendres, nous comptons sur votre extrême vigilance lors du traitement de ces dernières.



*Eric Portner, Municipal*

# Les as de la Gâchette bilan 2023 !

Pour la société de tir La Gâchette, l'année 2023 a débuté le 25 mars avec l'organisation annuelle de son loto, en partenariat avec Le Cyclamen. Mais ce n'est qu'à partir du 13 avril que les jeunes tireurs reprennent leur arme en main afin de se préparer aux différents tirs de la saison. Ainsi, ce sont quatre jeunes et trois monitrices qui se rendent au stand de tir de St-Triphon le 27 mai à l'occasion du concours de district jeunes tireurs. Par la suite, plusieurs tireurs astreints exécutent leur programme obligatoire le 10 mai, le 14 juin et le 24 août au sein de notre société, en parallèle de nos membres et jeunes tireurs. Certains motivés réalisent également leur tir en campagne les 2 et 3 juin, ou en préalable le 24 mai. Ces différents tirs permettent à nos membres d'affiner leur habileté au fusil en vue cette année non d'un, mais de deux tirs cantonaux.



C'est donc sous le soleil que deux jeunes et deux monitrices décident de prendre les armes en direction de Saint-Maurice le dimanche 11 juin, dans le cadre du 19<sup>ème</sup> Tir Cantonal Valaisan. À noter qu'un des deux jeunes a pu voir son engagement récompensé par l'obtention d'une médaille pour la passe junior. À cette journée de tir s'ajoute le voyage annuel en direction de la suisse alémanique. C'est ainsi qu'une petite équipe composée de quatre jeunes tireurs et de six adultes, dont quatre moniteurs, a participé au 27<sup>ème</sup> Tir Cantonal d'Obwald. Debout de bon matin, le groupe s'est retrouvé à Roche pour préparer le week-end du 24-25 juin, tentes et victuailles à l'abris dans le coffre du minibus et de la voiture accompagnante. Alors que les deux véhicules partent en direction de la suisse alémanique, ils ignorent encore que sur les dix tireurs, cinq reviendront avec une médaille au torse, dont un jeune.

S'ensuit la pause estivale, afin de laisser à nos tireurs la possibilité de profiter pleinement de leurs vacances, mais aussi d'admirer les accomplissements qu'ils ont réalisés plus tôt dans l'année. C'est en août qu'ils reviennent doucement sur le pas de tir avec le tir de l'Hongrin, avant de terminer la saison lors du tir de clôture de septembre, lequel est ouvert à toute personne intéressée à s'essayer au tir. Voilà donc une entrevue des activités traditionnelles pour laquelle nos tireurs, les jeunes comme les plus grands, s'entraînent corps et âme depuis avril.

Pour l'édition 2024 du Tir Cantonal qui aura lieu dans le Jura, le week-end du 29-30 juin est déjà réservé.

La société célébrera également son 125<sup>ème</sup> anniversaire l'année prochaine, pour lequel une manifestation de tir est organisée en septembre. Les entraînements ont lieu au stand de tir de Villeneuve deux fois par semaine et sont ouverts aux jeunes dès quinze ans.



**Séances de tir au stand de Villeneuve : d'avril à octobre, mercredi et jeudi de 17h30 à 19h30.**

## Des hommes de cœur

"L'Association chorale Glion-Roche-Villeneuve (chœur d'hommes) fêtera en 2024 ses 20 ans d'amitié chorale. Elle serait heureuse d'accueillir, dans ses rangs, de nouveaux chanteurs.

**Les répétitions ont lieu les jeudis de 20h à 22h à Roche, maison de commune. Pour tous renseignements : tél. 079 594 86 42.**





# Un nouvel an 100% Rotzéran...



## La Place Roche

Menu du 31 décembre  
xxx  
Mise en bouche  
xxx  
Choux farci aux cèpes  
et foie gras  
jus de viande corsé au madère  
xxx  
Filet de boeuf grillé  
sauce voronoff  
mousseline de vitelotte  
tombée de fève  
aux tomates séchées  
xxx  
Symphonie autour des agrumes

79.-p.pers

Bon sponsorisé non valable

**RUE DES VURZIERIS 11 / 1852 ROCHE**

TEL: +41 21 960 25 25 // RESERVATION@LAPLACE-ROCHE.CH // WWW.LAPLACE-ROCHE.CH  
INSTAGRAM: CAFEDELAPLACEROCHE // FACEBOOK: LA PLACE ROCHE

## JEUNESSE DE ROCHE

# Bal du Nouvel An 2024



PORTES 21H30  
ENTRÉE 5.-  
GRATUITE AVEC  
PULL DE JEUNESSE

DIMANCHE  
31 DÉCEMBRE

SALLE DE LA ROTZÉRANE 1852 ROCHE

LE SKI CLUB LE CHAMOIS ORGANISE

# JOURNÉES A SKI



03 FÉVIER 2024  
02 MARS 2024

Le ski club de Roche organise deux journées à ski dans une des stations du Magic pass. Si vous aimez les sports de neige et que vous souhaitez passer de bons moments dans un cadre sympathique, inscrivez-vous seule, en famille ou entre amis! Tout le monde est le bienvenu y compris les enfants accompagnés.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS

skiclub.roche@bluewin.ch  
079.821.58.48





DU 15 AU 31 DECEMBRE 2023

# PROMOTION DE NOEL

5 BOUTEILLES ACHETEES  
1 OFFERTE !!!

PROFITEZ DE LA PROMOTION DE NOEL SUR LE VIN BLANC DU RELAIS DE BERTHOUDAZ !

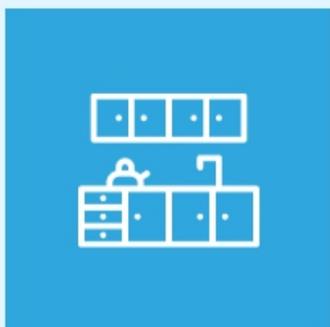
*Pour commander envoyez un mail à [admineroche-vd.ch](mailto:admineroche-vd.ch) ou par téléphone au 021 960 31 14  
Promotion valable sur le vin blanc millésime 2022 (75cl) 2021 (50cl).*



## APPARTEMENT À LOUER

### Caractéristiques :

- ✓ 3 pièces 1/2
- ✓ centre village
- ✓ refait à neuf
- ✓ cave et galetas
- ✓ loyer : 1650 CHF



### Plus d'informations :

☎ 021 960 31 14

✉ [admin@roche-vd.ch](mailto:admin@roche-vd.ch)





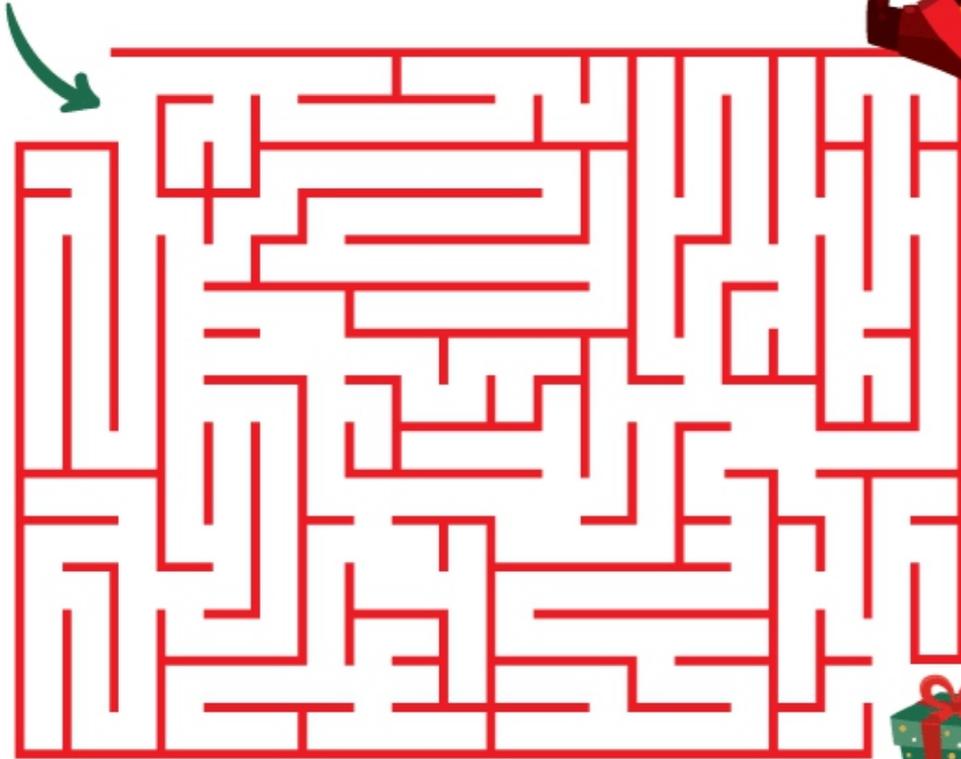
# Mots mêlés

Retrouvez les mots cachés / Thème : c'est la rentrée !

## Labyrinthe

### du Père Noël

Noël



Aide notre Père Noël à récupérer le dernier cadeau de Noël avant son départ pour la grande distribution du 24 décembre.

# Image mystère

Où se trouve cette image prise le 1er décembre 2022 ?



Réponse:

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_



Participez au concours. Trouvez le lieu où se trouve l'image mystère, remplissez la réponse et mettez-la dans la boîte aux lettres de la maison de commune ou envoyez par mail à [admin@roche-vd.ch](mailto:admin@roche-vd.ch). Deux bouteilles de vin ou un bon de cinéma à gagner !

Gagnant du concours Roche info septembre : Gérald Gremion  
Réponse du N°36 : bâtiment de la gare.



**CONCERT DE NOËL**

**Ensemble Fioritures**  
Annamaria Barabas, direction  
Daniel Thomas, orgue, carillon

**Jeudi 14 décembre à 19h30, Temple de Roche (VD)**  
**Vendredi 15 décembre à 19h00, La Rosiaz à Pully**  
**Samedi 16 décembre à 11h00, Abbaye de Montheron**

## Dec 2023 - Fev 2024

### 14 décembre Concert de Noël

Lieu : Temple  
Organisé par : FC Roche

### 17 décembre : Dimanche avert

Lieu : Pré de la Cava  
Organisé par : Commission d'animation

### 16 et 17 décembre Loto Foot

Lieu : Rotzérane  
Organisé par : FC Roche

### 24 décembre : Arrivée marche étoile

Lieu : Eglise catholique  
Organisé par : paroisse  
Villeneuve et Haut-Lac

### 31 décembre Bal du nouvel an

Lieu : Rotzérane  
Organisé par : Jeunesse

### 1er janvier : Soupe du nouvel an

Lieu : Place des Vurziers  
Organisé par : USL et  
Commune  
A partir de 11:00

### 20 janvier Repas des aînés

Lieu : Rotzérane  
Organisé par : Jeunesse

### 3 février Journée à ski

Lieu : Une station du magic  
pass  
Organisé par : Ski club le  
chamois

**Ouvertures déchetterie :**  
**Samedis 2, 16 et 30**  
**décembre**  
**Samedis 13 et 27 janvier**  
**Samedis 10 et 24 février**

**Les bureaux de l'administration communale seront fermés du jeudi 21 décembre 2023 11H30 au mercredi 3 janvier 2024 8:30.**

LA MUNICIPALITE AINSI QUE TOUS LES COLLABORATEURS DE LA COMMUNE VOUS SOUHAITENT

## DE JOYEUSES FETES DE FIN D'ANNEE

Le guichet de l'administration sera fermé du jeudi 21 décembre 11H30 au mercredi 3 janvier. En cas d'urgence, vous pouvez contacter le bureau par téléphone au 021 960 31 14 ou par mail à [admin@roche-vd.ch](mailto:admin@roche-vd.ch)

### IMPRESSUM

Parution : 4 fois par an : Septembre - Décembre - Mars - Juin  
Rédaction : municipalité  
Impression : CDS Villeneuve  
Tirage : 950 exemplaires  
Distribution : tous ménages Roche

Contact : [admin@roche-vd.ch](mailto:admin@roche-vd.ch)



**Papier recyclé**